

## COMPTE-RENDUS

Suite aux concertations ayant eu lieu avec la Mairie, les comptes rendus sont accessibles via ce QR code.



## RENCONTRES ZOOM



Compte-tenu du contexte sanitaire, nous vous proposons deux réunions ZOOM d'information générale sur les rythmes scolaires.

Les deux réunions auront exactement le même format, à savoir 15/20 min de présentation de la réforme (modalités de vote, avantages/inconvénients des 2 semaines types, propositions...) suivies de 40min d'échanges libres où nous répondrons à vos questions:

❖ **Mardi 9 novembre de 12h30 à 13h30**  
Lien zoom: [1ere réunion mardi 9](#)  
ID de réunion : 846 5052 2374  
Code secret : 647704



❖ **Jeudi 18 novembre de 12h30 à 13h30**  
Lien zoom: [2e réunion jeudi 18](#)  
ID de réunion : 867 4519 8202  
Code secret : 681742



Si vous souhaitez nous envoyer vos questions en amont, écrivez-nous: [courbevoielipe@gmail.com](mailto:courbevoielipe@gmail.com)

## Concertation sur les Rythmes scolaires Kesako



Objectif: déterminer si les rythmes scolaires doivent évoluer à Courbevoie à la rentrée scolaire de 2022

- ❑ La Mairie organise la concertation sur les rythmes scolaires. La concertation permettra de choisir entre le rythme actuel (4,5 jours) et la semaine de 4 jours (sans école sur la journée du mercredi).
- ❑ Dans le Code de l'Éducation la norme est de 4,5 jours, une organisation sur 4 jours est possible, par dérogation, grâce au décret signé en juin 2017 par le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer permettant aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours.
- ❑ La majorité des villes sont maintenant sur un rythme de 4 jours. Paris, Malakoff et Courbevoie sont sur un rythme de 4,5 jours.
- ❑ Les parents d'élèves seront concertés à travers un questionnaire qu'ils recevront à la mi-Novembre. Ils auront 3 semaines pour y répondre. Les résultats bruts seront communiqués aux associations de parents d'élèves qui pourront les analyser école par école.
- ❑ Les associations de parents d'élèves voteront au nom des parents d'élèves lors du 2<sup>e</sup> conseil d'école.
- ❑ Dans les écoles où la LIPE est représentée, les parents d'élèves LIPE élus au conseil d'école voteront en fonction des retours des parents au questionnaire.
- ❑ Prochaines étapes:



*Les parents auront connaissance du choix retenu à partir de fin Mars pour s'organiser en conséquence*

## Le tableau récapitulatif des avantages/inconvénients des 2 rythmes (\*)

	Maintien des 4,5 jours		Passage à 4 jours (*)	
	😊	😞	😊	😞
Enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Temps éducatif comparable aux autres pays de l'OCDE</li> <li>✓ Rythme régulier de l'enfant</li> <li>✓ Enseignement tous les matins (meilleure concentration de l'enfant)</li> <li>✓ Etalement des apprentissages scolaires</li> <li>✓ Complémentarité éducative périscolaire</li> <li>✓ Très bons retours sur les NAP</li> <li>✓ Offre sportive et culturelle sur les temps VAL importante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pas d'activité sur la journée entière du mercredi</li> <li>✓ Enfants fatigués pendant les NAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Activités possibles sur la journée entière du mercredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Temps éducatif inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE</li> <li>✓ Rythme de l'enfant</li> <li>✓ Difficultés d'apprentissage pour les enfants qui ont des déficits de sommeil, qui vivent au quotidien dans l'insécurité affective</li> <li>✓ Pas de rythme régulier pour les enfants de familles défavorisées</li> <li>✓ Disparition des NAP</li> <li>✓ Pas de demi-journée possible le mercredi</li> <li>✓ Offres sportive et culturelle sur les VAL moins importantes</li> <li>✓ Pas de temps réel de repos pour les enfants qui vont en accueil de loisirs le mercredi</li> </ul>
Enseignants	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rythmes de l'enfant propices à l'apprentissage sur 5 matinées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planning des formations pas adaptés (absence de l'enseignant le mercredi matin ou formation à suivre en ligne)</li> <li>✓ Un peu plus de difficultés à trouver des remplaçants le mercredi</li> <li>✓ Organisation familiale des enseignants qui n'habitent pas à Courbevoie à adapter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formations avec tous les collègues du 92</li> <li>✓ Pas besoin de trouver des remplaçants le mercredi</li> <li>✓ Harmonisation avec les autres villes du 92 (sauf Malakoff)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rythmes de l'enfant moins propices à l'enseignements (surtout le vendredi après-midi)</li> </ul>
Familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'organisation des familles ne change pas</li> <li>✓ Nombre important d'enfants le mercredi après midi</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réorganisation des familles</li> <li>✓ Moins d'enfants seront accueillis le mercredi (source effectifs de 2014/2015)</li> </ul>
Ville/VAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aucun impact social sur les animateurs (pas de modification de contrat)</li> <li>✓ Lien école/VAL les mercredi et vendredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation et logistique compliquées pour l'organisation des NAP</li> <li>✓ Moins de contacts et rencontres avec les familles (essentiellement en fin de journée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planning des ATSEM sur 4 jours</li> <li>✓ Plus facile de recruter des animateurs pour la journée entière du mercredi</li> <li>✓ Plus de possibilité de contact avec les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Impact social fort au VAL: contrats modifiés ou non renouvelés</li> <li>✓ Taux d'encadrement plus contraint le mercredi que le vendredi (1 adulte pour 10 enfants le mercredi contre 14 pour les NAP)</li> <li>✓ Moins de financement de l'état (arrêt des subventions NAP)</li> <li>✓ Moins de lien école/VAL</li> </ul>

(\*): éléments partagés par la mairie et les intervenants lors de la réunion publique sur les rythmes scolaires du 16 Octobre